



**SAINT-SAVIN (38)**

**Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)**

**2016**

# SOMMAIRE

I.	Le Contexte national	5
-	Contexte économique et budgétaire national	5
-	La loi de finances 2016, poursuite des réductions des dotations	7
II.	Analyse financière	10
-	Evolution des sections de fonctionnement et d'investissement	11
-	Budget de fonctionnement 2015	12
-	Budget d'investissement 2015	14
III.	Analyse rétrospective	16
-	Comptes Administratifs 2014 -2015	17
-	Evolution et état de la Dette	22
IV.	Perspectives du Budget Prévisionnel 2016	26
	Prévision BP 2016 en fonctionnement et en investissement	27
	Plan Pluriannuel d'investissements – Estimation	29

## **I – RAPPORT D’ORIENTATION BUDGETAIRE DEPUIS LA LOI « NOTRE » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)**

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la structure est inscrit à l’ordre du jour du Conseil Municipal.

Jusqu’ici, le débat d’Orientation Budgétaire (DOB) était encadré par la loi selon les dispositions suivantes :  
« Le Débat d’orientation budgétaire est une obligation organisée par l’article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lequel précise qu’il doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédent l’examen du budget. »

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, en a modifié les modalités de présentation.

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République (ATR) du 6 février 1992, la tenue d’un débat d’orientations budgétaires (DOB) s’impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l’examen du Budget Primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (analyse rétrospective)

L’article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l’information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce débat doit en effet permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif voire, au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le Budget Primitif 2016 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population Saint-Savinoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2016 ainsi qu'à la situation financière locale.

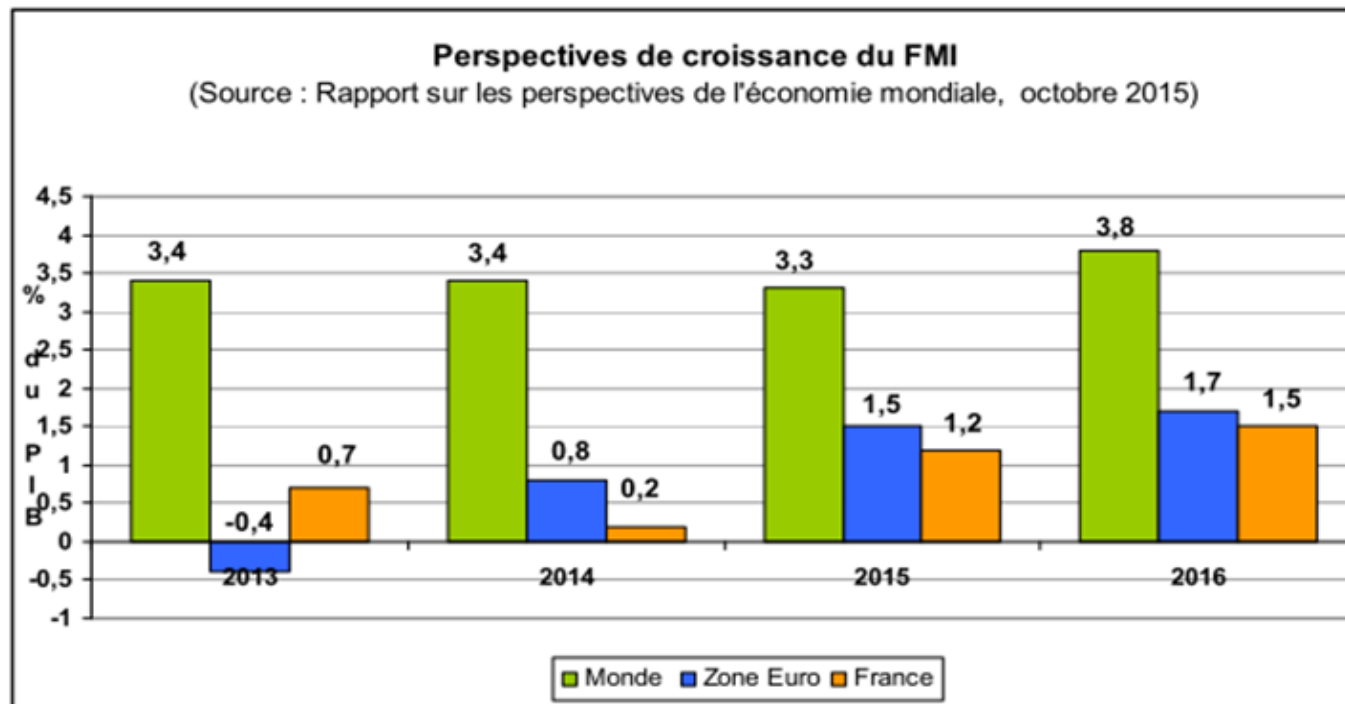
Ce débat n'a pas de caractère décisionnel. A l'issue du Conseil Municipal, ce document sera affiché et publié sur le site de la Commune.

## PARTIE 1

### **Contexte économique et budgétaire national :**

Dans un contexte international incertain, la zone Euro renoue depuis fin 2014 avec la croissance favorisée par les bas niveaux des prix du pétrole, de l'euro et des taux d'intérêts. Le niveau des investissements demeure faible et la reprise pourrait être freinée par l'incertitude entourant la croissance mondiale.

## Une croissance encore insuffisante :



Selon les dernières prévisions du Fond Monétaire International, la croissance devrait se consolider en 2016 à l'échelle mondiale, européenne et française.

## La Loi de Finances 2016 : poursuite des réductions des dotations

- Prolongation de la baisse des concours financiers de l'Etat :

Dans le cadre du plan d'économies de 50 Mds € programmé sur 2015-2017, la Loi de Finances 2016 (PLF 2016) après les Lois de finances 2014 et 2015, constitue donc une troisième réduction successive des concours financiers de l'Etat envers les collectivités locales. Ces derniers **diminueront**, tout comme en 2015, de **3.67** milliards d'Euros

Répartition de l'effort entre les catégories de Collectivités Territoriales		
Catégories de Collectivités	En Mds€	En % du total
Bloc Communal	2,071	56,4%
Départements	1,148	31,3%
Régions	0,451	12,3%
<b>TOTAL</b>	<b>3,670</b>	<b>100%</b>

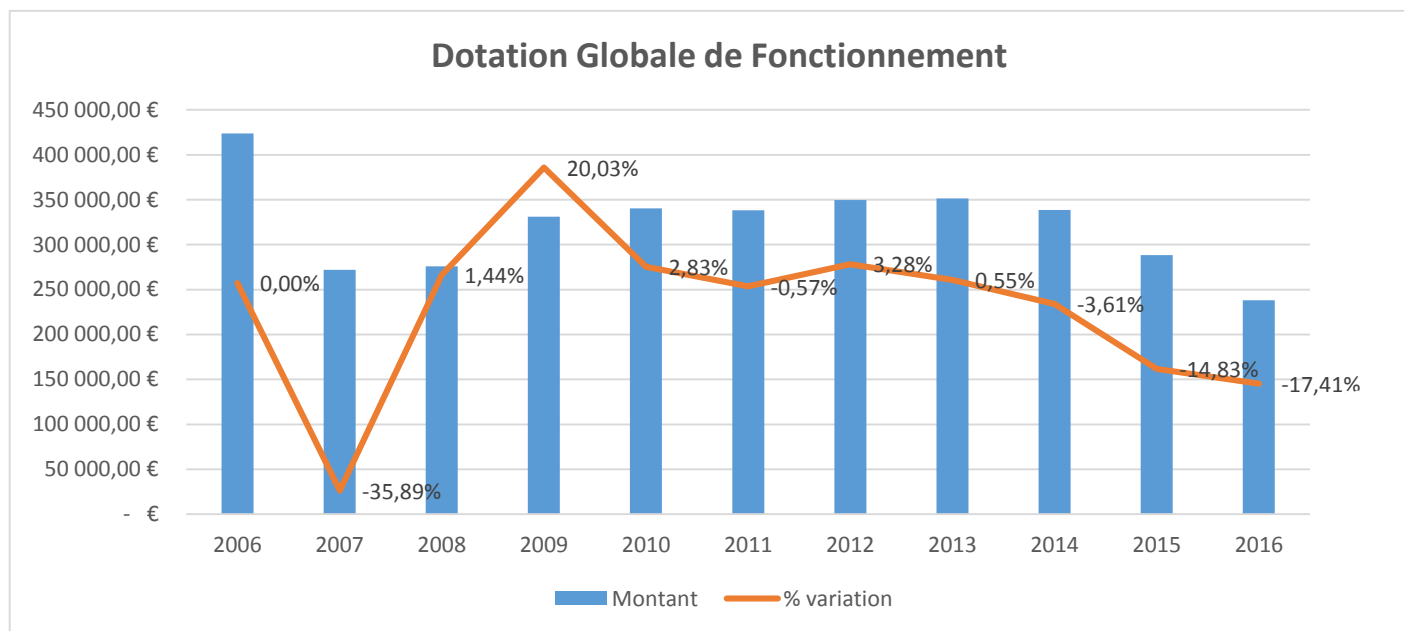
La répartition de cette réduction entre les trois catégories de Collectivités Territoriales s'effectue au prorata des ressources totales de fonctionnement, selon les mêmes modalités qu'en 2014 et 2015. L'effort portant principalement sur le bloc communal :

- 70 % pour les communes
- 30 % pour les intercommunalités

Répartition de l'effort au sein du bloc communal		
Répartition de l'effort	En Mds€	en % du total
Communes	1,45	70,0%
EPCI	0,621	30,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2,071</b>	<b>100,0%</b>



**Pour la commune, voici les évolutions de la DGF, avec une estimation pour 2016 :**



Entre 2006 et 2007, la baisse notable s'explique par l'intégration de la Commune au sein de la CAPI.

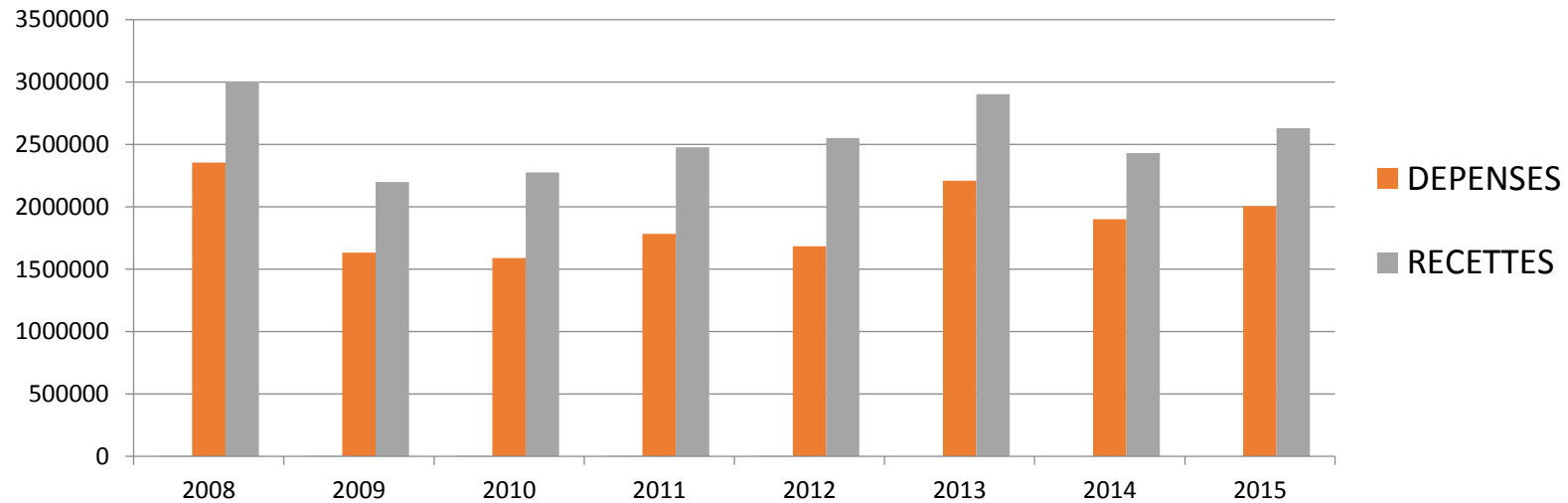
Elle fluctuera ensuite légèrement pour commencer à baisser de plus en plus fortement dès 2012.

## PARTIE 2

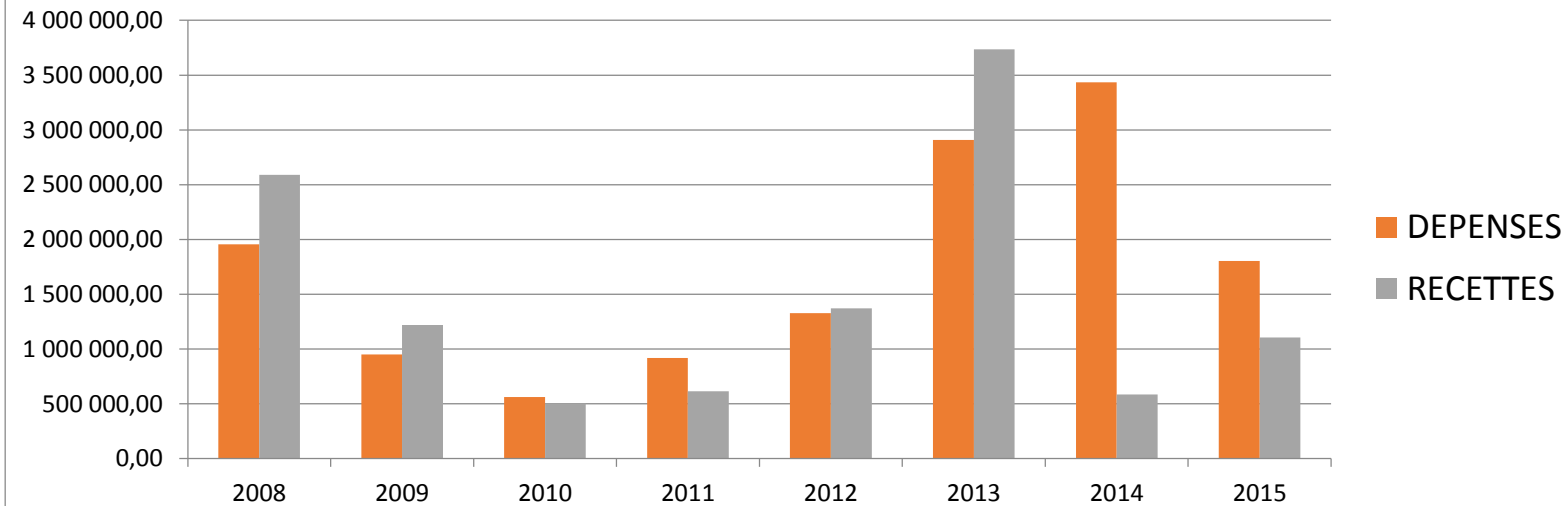
### **Analyse financière**

**Population au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 3 924 habitants**

## EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



## EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



## **2015 - Le Fonctionnement**

### **Recettes :**

Produits des services	145 950.67€
Impôts et Taxes	1 796 421.64€
Dotations et participations	612 845.94€
Autres produits de gestion courante	28 924.09€
Atténuation de charges (Remboursement Assurances)	21 099.12€
Produits financiers	2.89€
Produits exceptionnels	10 720.17€

## 2015 - Le Fonctionnement

### Dépenses :

Charges à caractère général	716 035.49€
Charges de personnel	901 915.99€
Autres charges de gestion courante	171 484.71€
Atténuation de produits (SRU)	13 673.19€
Charges financières	116 106.82€
Charges exceptionnelles	41.53€

## 2015-L'investissement

### Recettes :

Virement de la section de fonctionnement	3 036 145.79€
Amortissements - Cessions	85 938.01€
Dotations	448 872.67€
Subventions d'investissements	482 843.70€
Immobilisations corporelles	175.00€
Remboursement caution suite litige	3 000.53€
Participation CAPI – Conventions	84 538.00€

## 2015-L'investissement

### Dépenses :

Déficit reporté	1 174 335.14€
Emprunts et dettes	654 251.84€
Moins-values sur cession	15 674 .65€
Immobilisations incorporelles	45 332.40€
Subventions d'équipement versées	15 685.60€
Immobilisations corporelles	386 278.37€
Immobilisations en cours	686 110.30€

# PARTIE 3

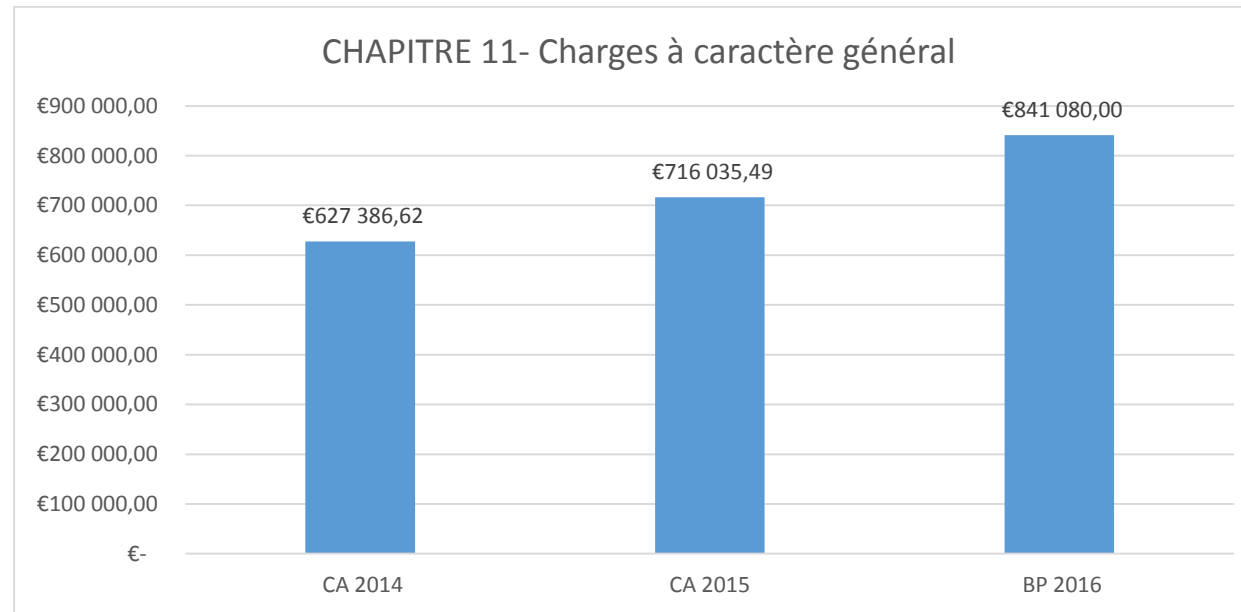
## Analyse rétrospective :

*Comptes Administratifs 2014-2015*

*La dette – Evolution et Etat*



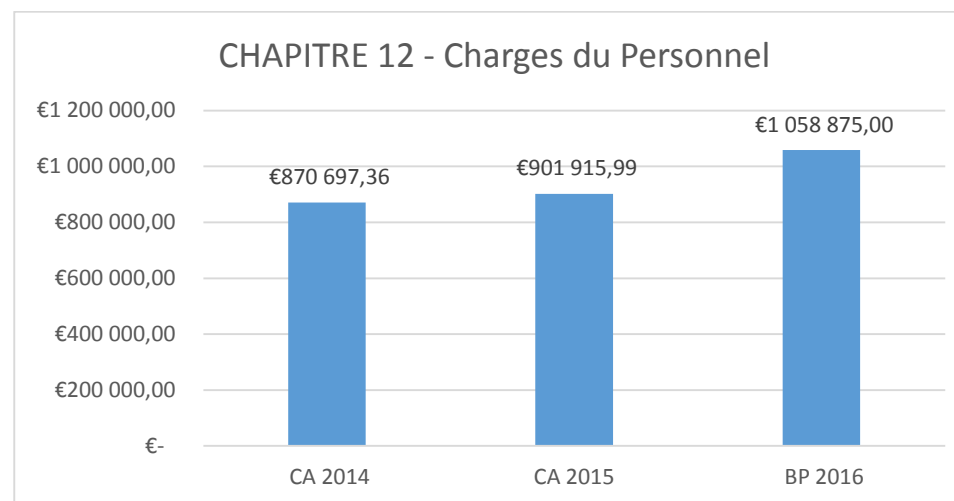
## Evolution des dépenses de Fonctionnement



Les charges à caractère général sont en constante augmentation, dû notamment :

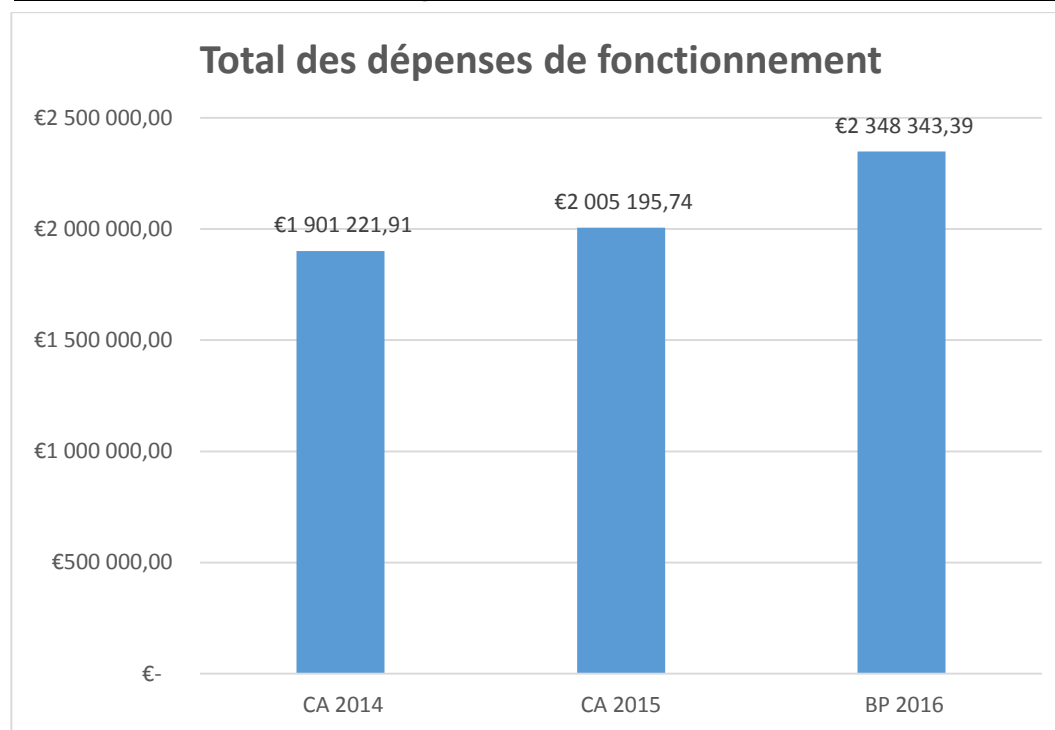
- A la réforme des rythmes scolaires
- A l'ouverture du Groupe scolaire Pierre COQUAND qui malgré une gestion permanente et rigoureuse des fluides (électricité, gaz et carburants) a eu un impact sur ce poste mais aussi sur les contrats de maintenance, la fréquentation des NAP, de la cantine ...
- Aux conventions avec la CAPI qui ont été également passées pour optimiser le service rendu aux habitants : Balayage, Point à Temps pour un montant total de 15 400 € .

## Evolution des dépenses de Personnel



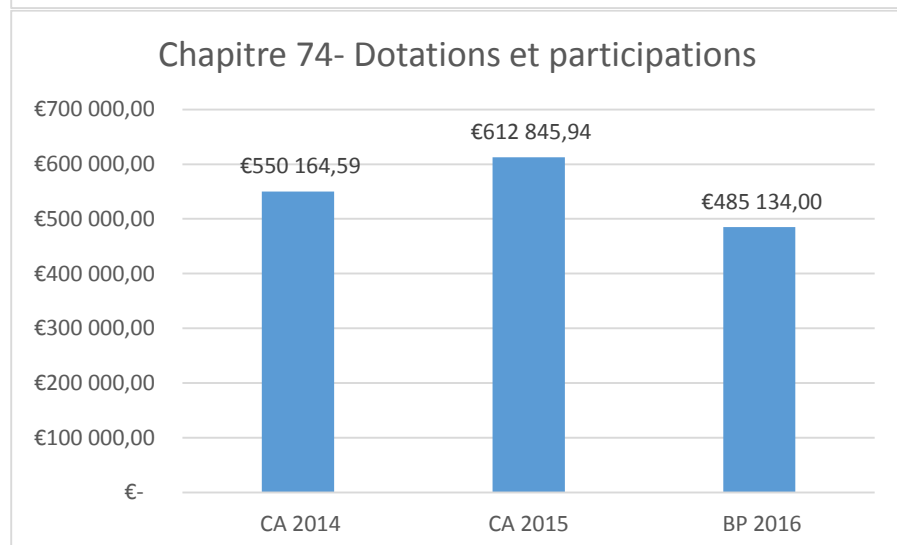
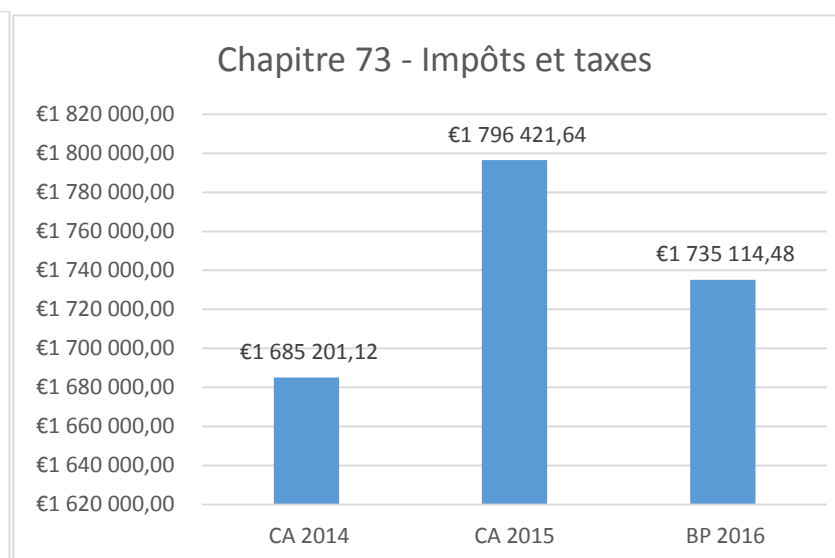
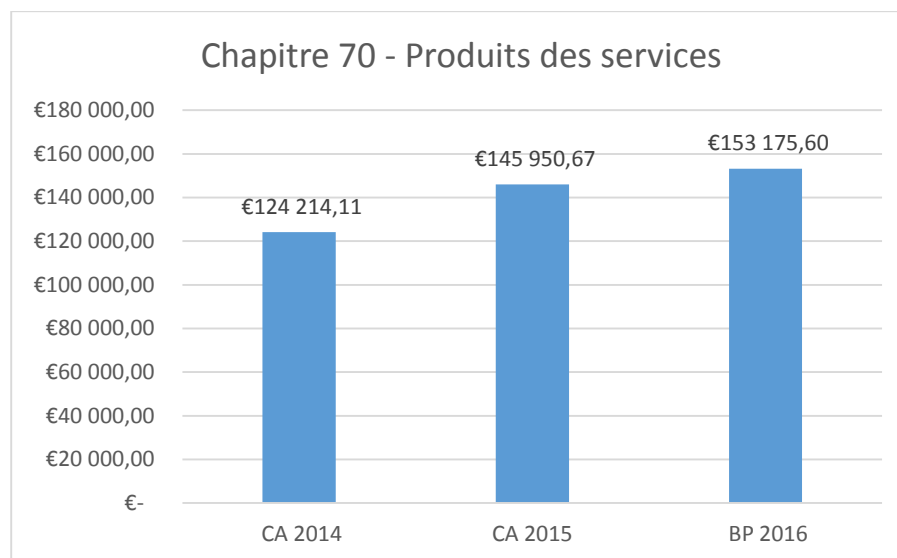
Les charges du personnel sont en accroissement de façon naturelle, dû notamment : aux différents recrutements induits par la réforme des rythmes scolaires et l'ouverture du Groupe Scolaire « Pierre COQUAND » ; aux hausses de cotisations patronales ; à la réforme des Catégories B et C ; à l'augmentation du SMIC et à l'évolution de la carrière du personnel (avancements de grades et d'échelons). Elles représentent pour 2016, 45.09% des dépenses de fonctionnement pour 44.97% en 2015.

## Evolution des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement évoluent légèrement à la hausse, mais de façon contrôlées et inhérentes à la hausse du coût de la vie (entre 0.4% et 0.9% selon les années). Il est toutefois important de noter la dépense conséquente de la pénalité liée à la loi SRU sur le chapitre 14, **à savoir 39 618 € pour 2014, 13 673.79 € en 2015 et 60 000 € prévus sur 2016**

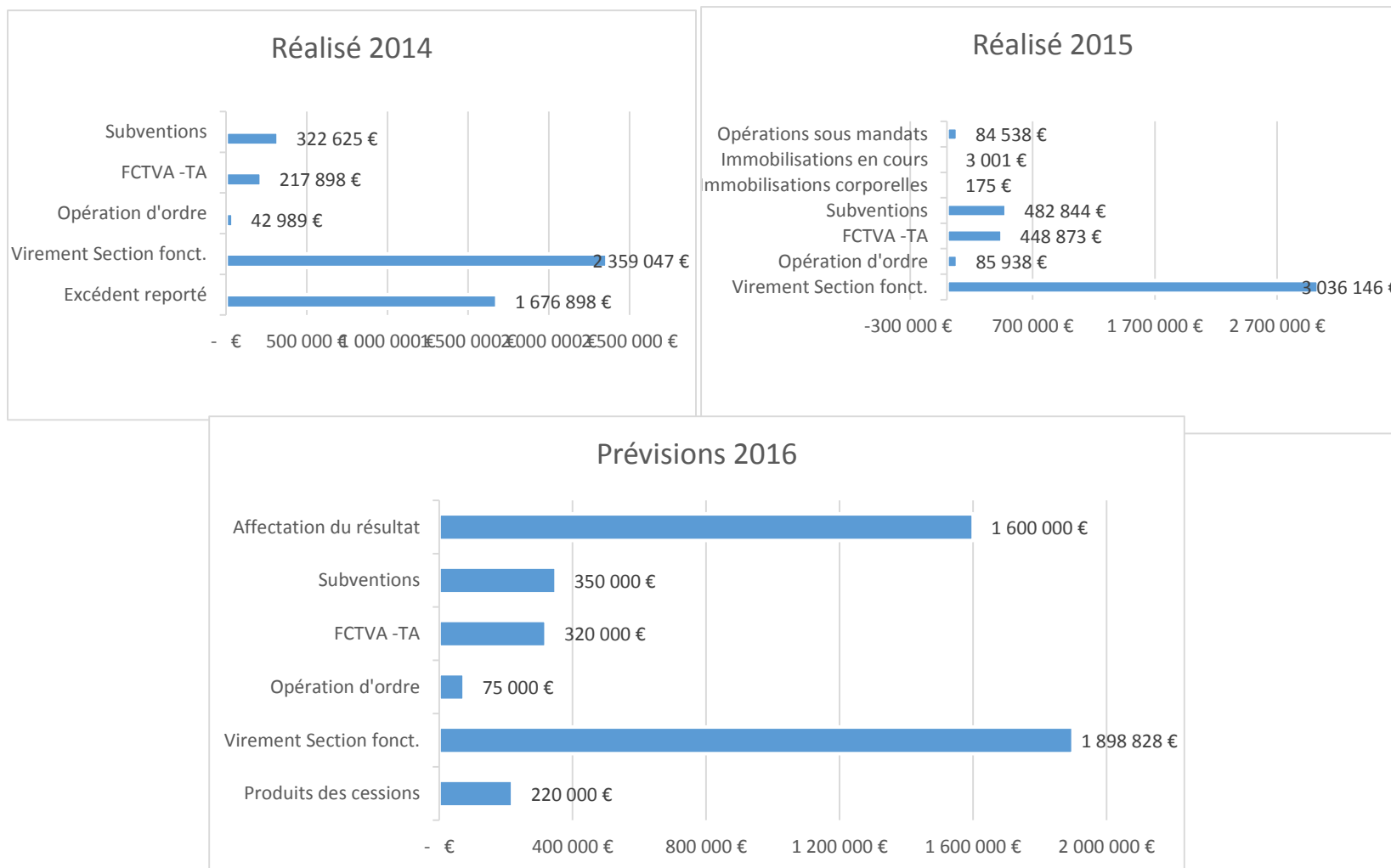
## Evolution des recettes de Fonctionnement



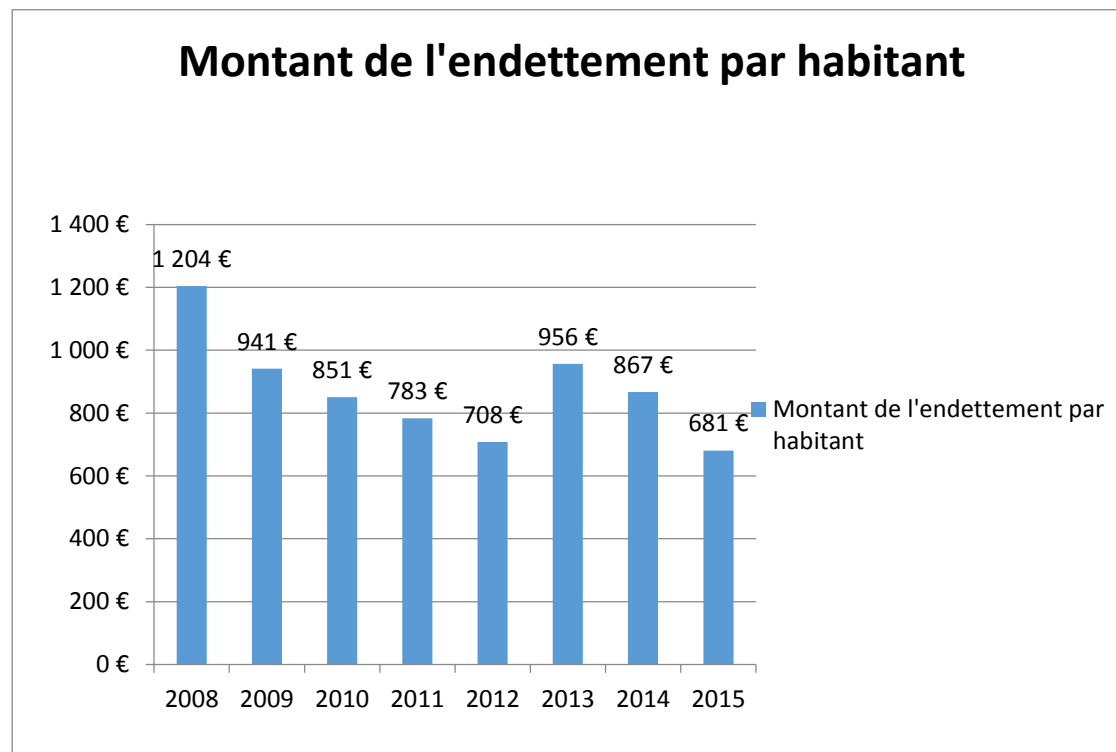
On constate une forte baisse sur 2 chapitres :

- Le 73 : nous avons un mois de décalage du versement de l'Attribution de Compensation de la CAPI et une baisse des redevances pour les taxes de forage (- **28 328€ en 2016**).
- Le 74 : baisse conséquente de la DGF comme précisé dans la partie 1 et de la Dotation de Garantie du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle. ( - 17.41% en 2016)

# Evolution des recettes d'Investissement

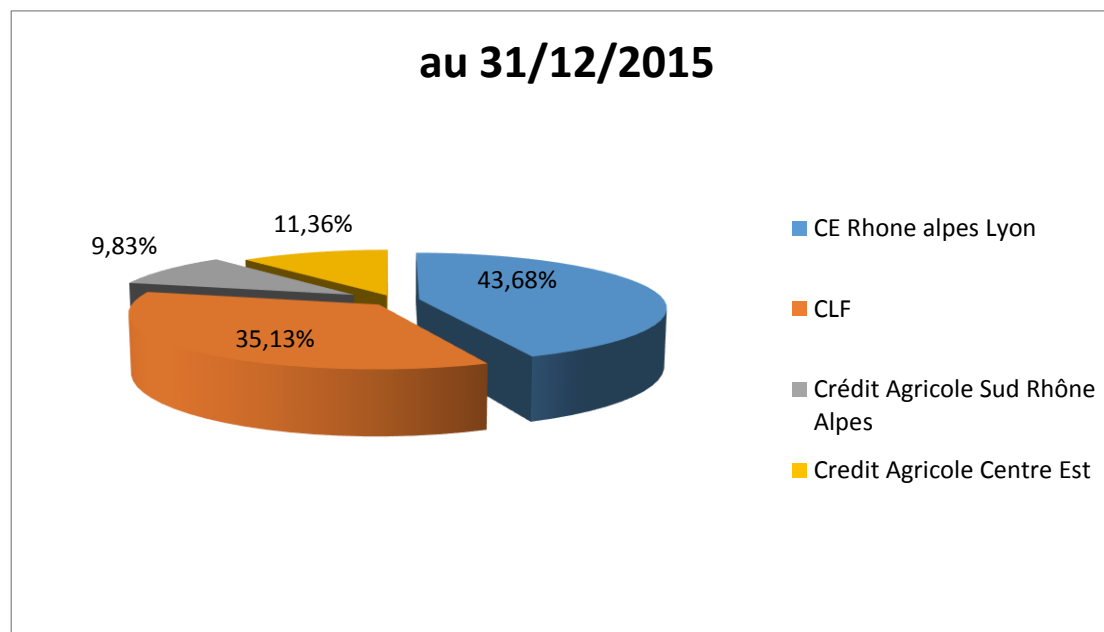


# Evolution de la dette par habitant

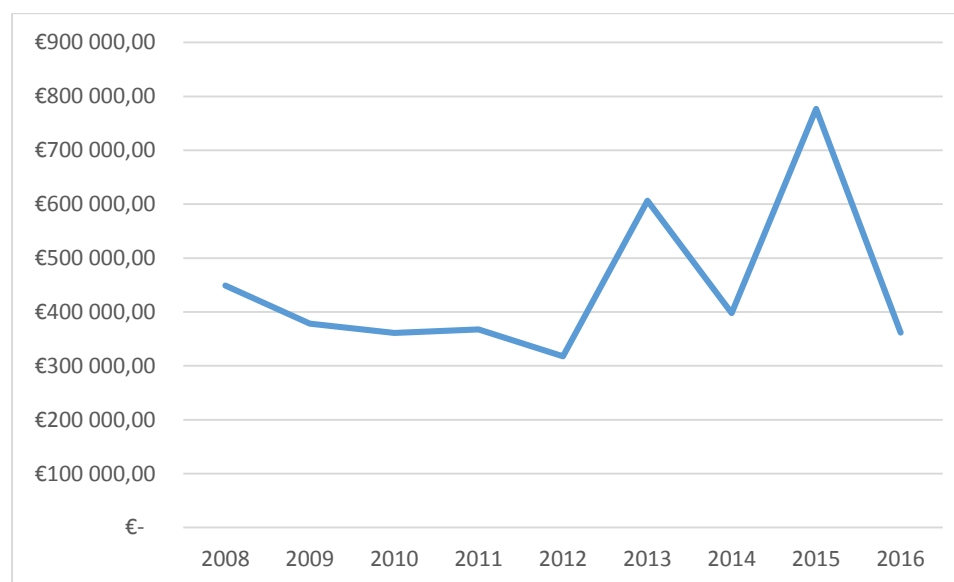


Soit une baisse d'environ 43 % entre 2008 et 2015

# Dette par prêteur



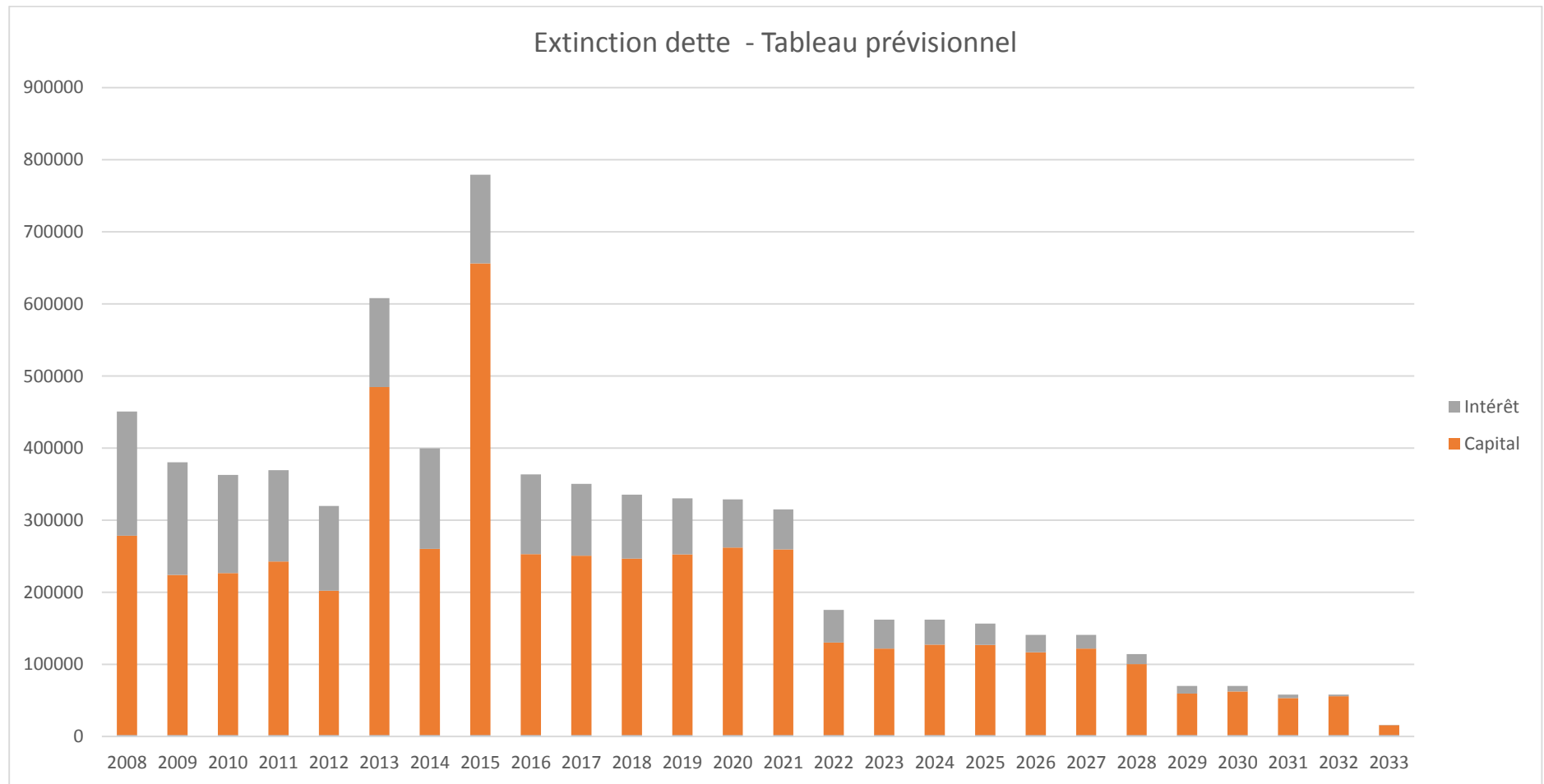
# Evolution de la dette en capital au 1<sup>er</sup> janvier de chaque exercice



- En 2011, remboursement par anticipation de 2 emprunts.
- En 2013, 3 emprunts contractés pour le Groupe Scolaire Pierre COQUAND (2 emprunts long terme et 1 court terme)
- En 2015, remboursement de l'emprunt à court terme (384 000€)



# Etat de la dette actuelle/An



# PARTIE 4

## Perspectives du Budget Prévisionnel 2016

<b> FONCTIONNEMENT </b>					
<b> <u>DEPENSES</u> </b>			<b> <u>RECETTES</u> </b>		
<b>11</b>	Charges à caractère général	841 080,00 €	<b>70</b>	Produits des services, du domaine	153 175,60 €
<b>12</b>	Charges du Personnel	1 058 875,00 €	<b>73</b>	Impôt et taxes	1 735 114,48 €
<b>O14</b>	Atténuations de produits	60 000,00 €	<b>74</b>	Dotations et participations	485 134,00 €
<b>65</b>	Autres charges gestion courante	183 123,07 €	<b>75</b>	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
<b>66</b>	Charges Financières	114 265,32 €	<b>76</b>	produits financiers	
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	<b>77</b>	Produits exceptionnels	1 948,00 €
Opérations réelles			<b>013</b>	Atténuations de charges	15 084,64 €
6811			<b>002</b>	Résultat reporté	3 426 715,07 €
(O42)	Amortis. Subv équipt opération d d'ordre	75 000,00 €			
<b>O23</b>	Virement à l'investissement (dont affectation du résultat de 1 600 000€)	3 498 828,40 €			
O22	Dépenses imprévues	10 000,00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>5 847 171,79 €</b>			<b>5 847 171,79 €</b>
<b> INVESTISSEMENT </b>					
<b> <u>DEPENSES</u> </b>			<b> <u>RECETTES</u> </b>		
<b>1 641</b>	Capital des emprunts	250 986,70 €	<b>10 222</b>	FCTVA	270 000,00 €
<b>204</b>	Subvention d'équipement	123 350,00 €	<b>10 223</b>	TA	50 000,00 €
<b>21 23</b>	Diverses Opérations RAR	518 715,50 €	<b>1 322</b>	Subventions	350 000,00 €
<b>21 23</b>	Diverses Opérations d'investissement	1 653 475,81 €	<b>O24</b>	Cessions d'immo.	220 000,00 €
Opérations d'ordre			<b>164</b>	Emprunt	
			<b>280418</b>		
			<b>(O40)</b>	Ammort, Sb. Equip. Opération d'ordre	75 000,00 €
OO1	Résultat reporté		OO1	Résultat reporté	
		1 872 300,39 €	OO2	Affectation du résultat	1 600 000,00 €
O20	Dépenses imprévues	45 000,00 €	<b>O21</b>	Virement section fonctionnement	1 898 828,40 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 463 828,40 €</b>			<b>4 463 828,40 €</b>

- Maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, recherche d'économies notamment en optimisant les contrats (Electricité, Gaz) et en cohérence avec le schéma de mutualisation de la CAPI.
- Prise en compte des évolutions de carrières des agents, compensation de l'impact financier pour le personnel lié à l'augmentation des charges salariales.
- Prise en compte de la baisse des dotations de l'Etat : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement d'environ de – 50 000€ euros soit **-17,41 %**.
- Prise en compte de la pénalité maximale liée à la Loi SRU soit 60 000 €· Des travaux CAPI de 2012 n'avaient pas été pris en compte pour le calcul de cette redevance en 2014. Ils ont donc réduit la pénalité en 2015.

## Plan Pluriannuel d'Investissements – Prévisionnel

<b>Estimation par année</b>							
	Coût estimatif total	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Jeu d'enfants à Demptézieu	25 500 €	25 500 €					
Accessibilité/Aménagements Mairie	525 000 €	400 000 €	125 000 €				
Eglise de Demptézieu	469 880 €	35 000 €	134 760 €	187 680 €	112 440 €		
Micro crèche "les Alevins"	231 000 €	115 500 €	115 500 €				
Aménagement - Chemin de la Rigole	405 000 €	5 000 €	200 000 €	200 000 €			
Le Pôle Enfance	3 650 000 €	45 000 €	1 201 600 €	1 201 600 €	1 201 800 €		
Rue des Auberges - Trottoirs	190 200 €		70 200 €	60 000 €	60 000 €		
ADA'P	399 600 €		60 000 €	65 500 €	64 700 €	74 000 €	75 400 €
<b>TOTAL / AN</b>		<b>626 000 €</b>	<b>1 907 060 €</b>	<b>1 714 780 €</b>	<b>1 438 940 €</b>	<b>74 000 €</b>	<b>75 400 €</b>